

BELLES HISTOIRES

CRÉATION D'UN BUREAU DES ÉLUS NATURA 2000



Situé sur la façade atlantique en Vendée et Loire-Atlantique, le site Natura 2000 «Marais breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts» est animé par le Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf.

REPÈRES



Vendée
Loire-Atlantique
27 communes / 6 EPCI



55 800 ha



Julie Ayçaguer
Chargée de mission
02.51.39.55.62
jaycaguer@baie-bourgneuf.com



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR
LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN



LE + PROJET



Le fonctionnement du bureau a permis de créer une dynamique de groupe et de partage d'expérience. Il permet également aux élus de se mettre d'accord sur des positions communes à porter. Cela donne de la lisibilité aux partenaires et plus de poids aux décisions des élus.

A la fois classé ZPS et ZSC, le site Natura 2000 abrite une grande diversité d'habitats (marais, dune, forêt, estran...) et d'oiseaux. Son comité de pilotage (Copil) compte 109 membres dont 44 dans le collège des collectivités.

MISE EN PLACE DU BUREAU DES ÉLUS NATURA 2000

Avec autant de membres, il n'était pas facile pour les élus d'être force de proposition. Début 2021, la nouvelle présidente du Copil, Rosiane Godefroy, a donc décidé de créer un bureau des élus Natura 2000 dont l'objectif est de définir des axes de travail pour le site et de participer aux différents groupes de réflexion déjà existants (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, communication...). Le bureau est composé de 16 élus désignés par les communautés de communes et répartis sur tout le territoire. Dans un premier temps, les élus ont rencontré les principaux réseaux d'acteurs pour s'approprier les enjeux du site puis des sorties sur le terrain ont été organisées pour découvrir la biodiversité du territoire et les projets menés dans le cadre de l'animation Natura 2000.

LE FONCTIONNEMENT DU BUREAU

Le bureau alterne des réunions et visites de terrain. Les principaux axes de travail qui découlent de ces échanges sont :

- Faire connaître Natura 2000 en s'appuyant sur les élus et les offices de tourisme ;
- Faire respecter les enjeux de Natura 2000 à travers une réflexion sur une charte de bonnes pratiques ;
- Evaluer l'opportunité de créer des aires protégées sur le site Natura 2000 dans le cadre de la Stratégie Nationale des Aires Protégées ;
- Communiquer sur les engagements pour la biodiversité portés par des éleveurs et sauniers du territoire.

Le bureau des élus souhaite également s'inspirer des initiatives d'autres territoires : un voyage est d'ailleurs en préparation !

